

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1982
Abonnement France	90 F
Membre scolaire	45 F
Abonnement Etranger	100 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	10 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 H ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIETE LINNEENNE DE LYON.

SOMMAIRE

DUFAY Cl. — Description de nouveaux <i>Plusiinae</i> indo-australiens (Lépidopt. Noctuidae)	71
PERRAULT G.-G. — Une espèce nouvelle de Leleupidiini d'Asie : <i>Colasia gerardi</i> n. sp. de Bornéo (Coleoptera, Carabidae)	76
CHEVIN H. — Notes sur les Hyménoptères Tenthredoïdes	78
FONTAINE J. — Le piégage lumineux, moyen d'approche de la faune entomologique d'un grand fleuve (Ephéméroptères, en particulier)	81
THELOT J.-P. — Recherche sur la faune endogée. Deux nouvelles espèces de <i>Mayetia</i> de France (Coléoptères Pselaphidae)	90

PARTIE SCIENTIFIQUE

DESCRIPTIONS DE NOUVEAUX PLUSIINAE INDO-AUSTRALIENS (LEPIDOPT., NOCTUIDAE) ¹

par Cl. DUFAY.

Chrysodeixis diehli n. sp. (fig. 1 et 2).

Holotype : 1 ♂, Lawalo, Nias, Sumatra, 22/26-IX-1979 (Dr. E. DIEHL) (Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris) (armure génitale prép. C. D. n° 4182) (fig. 1).

Paratypes : 10 ♂, 1 ♀, mêmes localité et dates (Dr. E. DIEHL) ; 10 ♂, Nias centr., Sumatra, 24-VII-1979 (id.) ; 1 ♂, Sibolga, km 27, Nord-Sumatra, 26-VII-1973 (J. POULARD) (Coll. C. DUFAY ; Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris).

Envergure : 22,5-27 mm ; longueur de l'aile antérieure : 11,5-14 mm.

♂. Antennes filiformes, brun-gris. Palpes modérément longs, relevés, le second article courbé, sa face inférieure munie d'une brosse de longs poils brun-jaune, l'article apical allongé et fin, sans long poil, son extrémité blanchâtre. Vertex couvert de poils blanchâtres. Collier brun-jaune clair, traversé par une ligne noire discontinue, son extrémité mêlée de blanchâtre. Thorax, tegulae et crête abdominale semblables, brun-jaune. Abdomen revêtu de poils jaunâtres ainsi que tout le dessous du corps et les pattes, avec des touffes latérales de poils plus longs. En dessous, un petit point noir net, formé de poils très courts, à l'angle postérieur externe de chacun des trois derniers sternites.

Dessins et taches argentées des ailes antérieures du même type que chez presque tous les *Chrysodeixis*. Coloration générale plus claire, gris-lilas, l'espace médian saupoudré de noir sur la côte et dans la cellule, sa partie postérieure métallique, l'espace subterminal avec, sous l'apex, des reflets cuivreux moins brillants. Signes argentés séparés ou contigus, l'interne en U très fin, perpendiculaire aux nervures, l'externe plein, ovalaire. Taches orbiculaire et réniforme assez peu distinctes, la première très étirée longitudinalement, la seconde incluse dans la bande médiane foncée et marquée de noir sur son bord externe. Ligne antémédiane oblique de la cellule au bord interne ; postmédiane sinuée, formant un angle rentrant assez profond au-dessus de la nervure 1. Subterminale en zig-zags, bidentée extérieurement sur les nervures 6 et 7. Une étroite bande submarginale blanchâtre va de l'apex jusqu'à la nervure 3, où un très petit tiret brun-noir marginal est suivi dans les franges par une macule noire très nette au milieu du bord externe. Franges jaunes à la base, traversées par une fine ligne brune épaissie en petites macules sur les nervures, blanchâtres au delà, entièrement foncées à l'apex et à l'angle interne.

Ailes postérieures blanchâtres dans leur moitié basilaire, gris-jaunâtres au delà ; lunule discoïdale très peu marquée. Franges identiques à celles des antérieures, mais sans macule, entièrement jaunes le long du bord interne.

Dessous des quatre ailes blanc-jaunâtre dans leur moitié basilaire, avec une lunule discoïdale et une ligne médiane grises, nettes ; une large bande subterminale grise, un peu sinuée sur sa limite externe, est suivie par une bande marginale moins large, jaunâtre. Franges comme en dessus.

1. Contribution à l'étude des *Noctuidae*, n° 54. Voir n° 53 : *Alexanor*, 1981, 12 (3) : 103-117.

♀ semblable au ♂, l'abdomen sans poil plus long sur les côtés ; dessous des ailes un peu plus enfumé, surtout dans leur moitié distale.

Armure génitale mâle (fig. 7). — Valves presque droites et subparallèles ; armature de l'édéage constituée d'une rangée de 8 à 10 cornuti spiniformes droits ou un peu courbés.

Armure génitale femelle (fig. 10). — Ductus bursae fortement sclérifié et coudé dans ses deux tiers antérieurs ; bursa membraneuse, avec une longue bande fortement sclérifiée dans le prolongement du ductus bursae.

Cette espèce, probablement endémique de Sumatra, ressemble un peu, extérieurement, à *Chrysodeixis minutus*, de l'Assam et *C. celebensis*, de Sulawesi (Célèbes) ². Sa taille est en effet analogue ; elle en diffère par sa coloration bien plus claire, par la ligne submarginale blanchâtre des ailes antérieures plus nette et plus large, et surtout par la petite macule noire sur les franges au milieu du bord externe, caractère qui n'existe chez aucun autre *Chrysodeixis* de cette taille, excepté l'espèce suivante. Elle est ainsi assez semblable à *C. dinawa* B.-B. de Nouvelle-Guinée, mais est bien plus petite.

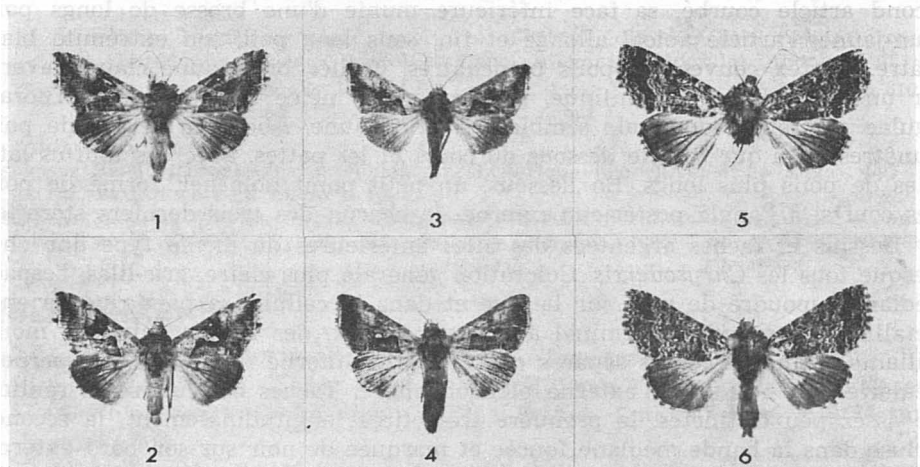


Fig. 1 : *Chrysodeixis diehli* n. sp., Holotype ♂, Lawalo, Nias (Sumatra) ; 2. *id.*, paratype ♀, même localité ; 3. *C. plesiostes* n. sp., paratype ♂, Jai, Acel E. (Sumatra) ; 4. *id.*, paratype ♀, Langsa, Acel (Sumatra) ; 5. *Acanthoplusia herbuloti* n. sp., Holotype ♂, Mte Santo-Tomas, Baguio, N. Luzon (Philippines) ; 6. *id.*, paratype ♀, même localité.

Je dédie ce *Chrysodeixis* au Dr. E. DIEHL, de Dolok-Merangir, grâce à qui j'ai pu étudier de nombreux *Plusiinae* de Sumatra.

***Chrysodeixis plesiostes* n. sp. (fig. 3 et 4) ³.**

Holotype : 1 ♂, Huta-Padang, Sumatra, 30-VIII-1979 (Dr. E. DIEHL) (Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris).

Paratypes : 3 ♂, Jai, Acel E., Sumatra, 2-XII-1978 ; 1 ♀, Langsa, Acel, Sumatra, 25-VIII-1979 ; 1 ♂, Sindar-Raya, 330 m, Sumatra, 14-X-1979 ; 1 ♀, A. T., Sumatra, 4-VI-1978 (tous E. DIEHL leg.) (Coll. C. DUFAY).

Envergure : 22,5-25,5 mm ; longueur de l'aile antérieure : 12-13,5 mm.

2. Décrits dans cette revue : 1970, 3 : 101-102, et 1974 (4) : 102-104 (p. 104, fig 1 et 3).
3. Du grec *πλησιον* = voisin.

♂. Habitus assez semblable à celui de l'espèce précédente, dont il ne diffère que par les caractères suivants :

1. dessous de l'abdomen sans petit point noir à l'angle postérieur externe des trois derniers sternites ;

2. sur les ailes antérieures, bande médiane foncée un peu moins étendue, n'atteignant pas la côte qui est claire sur presque toute sa longueur. et n'incluant pas la réniforme, celle-ci plus distincte et marquée de noir sur ses bords interne et externe ;

3. signes argentés un peu plus petits, l'interne plus fin, en U plus oblique, non perpendiculaire aux nervures. l'externe plus plat et oblong ;

4. antémédiane des antérieures en général plus droite et plus oblique de la cellule au bord interne ;

5. dessous des ailes sans lunule bien marquée.

♀ semblable au ♂, l'abdomen sans poil long sur les côtés.

Armure génitale mâle (fig. 8). — Plus grande que celle de *C. diehli*, les valves plus longues, non subparallèles l'uncus presque une fois et demie plus long ; armature de l'édéage constituée d'une rangée de 12 à 15 cornuti spiniformes droits ou un peu courbés. plus longs que ceux de *C. diehli*.

Armure génitale femelle (fig. 9). — D'un type analogue à celle de *C. diehli* ; ductus bursae plus court, moins sclérifié et moins coudé ; bursa membraneuse, sclérifiée seulement sur une petite surface à son extrémité postérieure près de son ouverture dans le ductus bursae.

Cette espèce, probablement endémique de Sumatra, diffère des autres *Chrysodeixis* par les mêmes caractères que *C. diehli*, en particulier par la petite macule foncée sur les franges au milieu du bord externe des ailes antérieures.

***Acanthoplusia herbuloti* n. sp. (fig. 5 et 6).**

Holotype : 1 ♂. Monte Santo-Tomas, Baguio, N. Luzon, Philippines, IX-1980 (D. A. DACASIN) (coll. C. DUFAY) (armure génitale prép. C.D. n° 4167) (fig. 5 et 12).

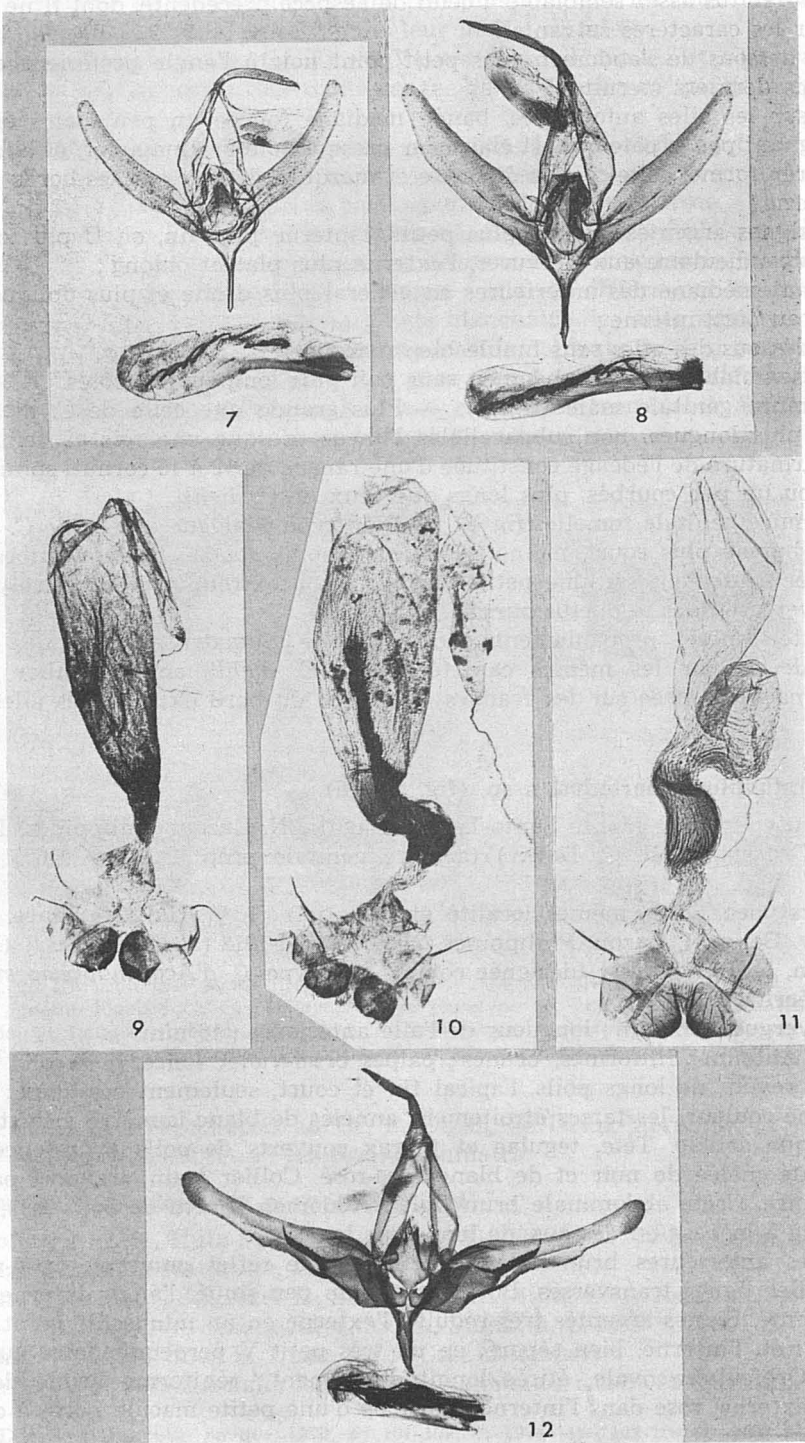
Paratypes : 1 ♀, mêmes localité et date (id.) : 1 ♀, Haight's Place, Pauai, subprov. Benguet, Luzon, Philippines, 7 000 ft., 12-I-1912 (A. E. WILEMAN) (British Museum, N.H. Londres) (désignée comme paratype ♀ d'*Acanthoplusia sigilata* Duf., décrit en 1970) ¹.

Envergure : 31 mm ; longueur de l'aile antérieure : 16 mm.

♂. Antennes filiformes, brunes ; palpes brun-violet foncé, le second article courbé, revêtu de longs poils. l'apical fin et court, seulement écailléux ; pattes de même couleur, les tarsi étroitement annelés de blanc-jaunâtre à l'extrémité de chaque article. Tête, tegulae et thorax couverts de poils brun-foncé, leur extrémité mêlée de noir et de blanchâtre-rosé. Collier brun, traversé par une ligne noire. Crête abdominale brun-violet. Abdomen revêtu de poils gris, mêlés de jaune à la base en dessous, de blanc sur les côtés.

Ailes antérieures brun-violet avec un faible reflet cuivreux, rose-violacé autour des lignes transverses. Bord interne un peu sinué, l'angle interne fortement denté. Signes argentés très réduits, l'externe en un minuscule point blanc, ou en tiret, l'interne, bien séparé, en un très petit V perpendiculaire aux nervures. Orbiculaire ovale, étirée longitudinalement ; réniforme brune dans sa moitié externe, rose dans l'interne, marquée d'une petite macule noire à chacun

4. *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 1970 (3) : 105-106, et 1974 (4) : 104, fig. 11.



4. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (30) : 105-106 et 1978 (44) : 106-107. 5. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (30) : 105-106 et 1978 (44) : 106-107. 6. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (30) : 105-106 et 1978 (44) : 106-107. 7. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (30) : 105-106 et 1978 (44) : 106-107. 8. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (30) : 105-106 et 1978 (44) : 106-107. 9. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (30) : 105-106 et 1978 (44) : 106-107. 10. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (30) : 105-106 et 1978 (44) : 106-107. 11. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (30) : 105-106 et 1978 (44) : 106-107. 12. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (30) : 105-106 et 1978 (44) : 106-107.

de ses angles. Lignes doubles, très sinuées, l'antémédiane rose, la postmédiane formant une large bande rose-violacé, sinuée et festonnée, deux fois concave et trois fois convexe extérieurement, parcourue sur toute sa longueur par une ligne brune. Subterminale en zig-zags. Une fine ligne submarginale rose, un peu interrompue sur les nervures, séparée du bord externe par une série d'épaisses lunules noires internervurales, puis par une ligne terminale rose très fine. Franges grises, traversées par une très fine ligne blanchâtre, puis tachées sur les nervures de petites macules plus foncées.

Ailes postérieures grises, blanchâtres près de la base avec les nervures grises : franges jaunâtres, traversées à leur base par une ligne brune fortement élargie sur les nervures, entièrement jaunes le long du bord interne.

Dessous des antérieures gris, blanchâtre à la base et le long du bord interne : une ligne médiane grise précède une bande subterminale plus foncée, dont la limite externe est sinuée sous l'apex ; lunules marginales internervurales noires nettes. Franges comme en dessus, un peu plus claires.

Dessous des postérieures blanchâtre, lunule discoïdale et ligne médiane sinuée grises, bien marquées : une étroite bande subterminale grise mal délimitée est suivie par une bande marginale plus étroite, blanche saupoudrée d'écaillés grises ; fine ligne marginale noire très nette. Franges comme en dessus.

♀ semblable au ♂, les ailes postérieures plus foncées, ainsi que le dessous des quatre ailes.

Armure génitale mâle (fig. 12). — Caractérisée par les valves longues et étroites, leur bord inférieur sinué, et par les harpes longues et très sclérifiées, terminées en pointe aiguë : édéage court et cylindrique, armé de deux longs cornuti spiniformes droits et bulbeux à leur base, et d'un gros amas de nombreuses épines droites et fines.

Armure génitale femelle (fig. 11). — Ductus bursae large et un peu contourné, sclérifié dans sa partie moyenne en un large conduit courbé ; bursa membraneuse, sa partie postérieure différenciée en un lobe émettant un conduit membraneux cylindrique, recourbé en arrière, donnant issue au ductus seminalis.

La description publiée en 1970 de l'armure génitale femelle d'*A. sigillata* Duf., est à rapporter en réalité à *A. herbuloti*.

L'armure génitale femelle d'*A. sigillata* est très différente, car elle est très voisine de celles d'*A. tarassota* Hmps. et d'*A. adiaphora* Duf., de Formose⁵. L'étude d'une grande série d'exemplaires d'*A. sigillata*, provenant du Monte Santo-Tomas, m'a prouvé que la femelle de Pauai, conservée au British Museum, n'appartient pas à cette espèce, mais en réalité à celle décrite ici.

Acanthoplusia herbuloti a un habitus très voisin de celui d'*A. vermiculata* Duf.⁶, du Mont Korintji (Sumatra sud), mais l'armure génitale mâle de ce Plusiiné est totalement différente, par la forme des valves et des harpes, par l'uncus plus long et par l'armature de l'édéage constituée à peu près comme celles des espèces du groupe d'*A. tarassota* Hmps.

5. *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 1974 (4) : 107-109.

6. *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, 1970 (3) : 106, et 1974 (4) : 104, fig. 12.

Armures génitales.

Fig. 7 : Armure ♂ de *Chrysodeixis diehli* n. sp., Nias centr. (Sumatra) ; 8. id., *C. plesiostes* n. sp., Sindar-Raya (Sumatra) (× 11 env.) ; 9. Armure ♂ de *C. Plesiostes* n. sp., A. T. (Sumatra) ; 10. id., *C. diehli* n. sp., Lawalo, Nias (Sumatra) (× 8,5 environ) ; 11. id., *Acanthoplusia herbuloti* n. sp., Mte Santo-Tomas, Baguio, N. Luzon (Philippines) (× 9,5) ; 12. Armure ♂ d'*A. herbuloti* n. sp., même localité (× 8,5).

de ses angles. Lignes doubles, très sinuées, l'antémédiane rose, la postmédiane formant une large bande rose-violacé, sinuée et festonnée, deux fois concave et trois fois convexe extérieurement, parcourue sur toute sa longueur par une ligne brune. Subterminale en zig-zags. Une fine ligne submarginale rose, un peu interrompue sur les nervures, séparée du bord externe par une série d'épaisses lunules noires internervurales, puis par une ligne terminale rose très fine. Franges grises, traversées par une très fine ligne blanchâtre, puis tachées sur les nervures de petites macules plus foncées.

Ailes postérieures grises, blanchâtres près de la base avec les nervures grises : franges jaunâtres, traversées à leur base par une ligne brune fortement élargie sur les nervures, entièrement jaunes le long du bord interne.

Dessous des antérieures gris, blanchâtre à la base et le long du bord interne : une ligne médiane grise précède une bande subterminale plus foncée, dont la limite externe est sinuée sous l'apex ; lunules marginales internervurales noires nettes. Franges comme en dessus, un peu plus claires.

Dessous des postérieures blanchâtre, lunule discoïdale et ligne médiane sinuée grises, bien marquées : une étroite bande subterminale grise mal délimitée est suivie par une bande marginale plus étroite, blanche saupoudrée d'écailles grises : fine ligne marginale noire très nette. Franges comme en dessus.

♀ semblable au ♂, les ailes postérieures plus foncées, ainsi que le dessous des quatre ailes.

Armure génitale mâle (fig. 12). — Caractérisée par les valves longues et étroites, leur bord inférieur sinué, et par les harpes longues et très sclérifiées, terminées en pointe aiguë : édéage court et cylindrique, armé de deux longs cornuti spiniformes droits et bulbeux à leur base, et d'un gros amas de nombreuses épines droites et fines.

Armure génitale femelle (fig. 11). — Ductus bursae large et un peu contourné, sclérifié dans sa partie moyenne en un large conduit courbé ; bursa membraneuse, sa partie postérieure différenciée en un lobe émettant un conduit membraneux cylindrique, recourbé en arrière, donnant issue au ductus seminalis.

La description publiée en 1970 de l'armure génitale femelle d'*A. sigillata* Duf., est à rapporter en réalité à *A. herbuloti*.

L'armure génitale femelle d'*A. sigillata* est très différente, car elle est très voisine de celles d'*A. tarassota* Hmps. et d'*A. adiaphora* Duf., de Formose⁵. L'étude d'une grande série d'exemplaires d'*A. sigillata*, provenant du Monte Santo-Tomas, m'a prouvé que la femelle de Pauai, conservée au British Museum, n'appartient pas à cette espèce, mais en réalité à celle décrite ici.

Acanthoplusia herbuloti a un habitus très voisin de celui d'*A. vermiculata* Duf.⁶, du Mont Korintji (Sumatra sud), mais l'armure génitale mâle de ce Plusiiné est totalement différente, par la forme des valves et des harpes, par l'uncus plus long et par l'armature de l'édéage constituée à peu près comme celles des espèces du groupe d'*A. tarassota* Hmps.

5. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1974 (4) : 107-109.

6. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, 1970 (3) : 106, et 1974 (4) : 104, fig. 12.

Armures génitales.

Fig. 7 : Armure ♂ de *Chrysodeixis diehli* n. sp., Nias centr. (Sumatra) ; 8. id., *C. plesiostes* n. sp., Sindar-Raya (Sumatra) (× 11 env.) ; 9. Armure ♂ de *C. Plesiostes* n. sp., A. T. (Sumatra) ; 10. id., *C. diehli* n. sp., Lawalo, Nias (Sumatra) (× 8,5 environ) ; 11. id., *Acanthoplusia herbuloti* n. sp., Mte Santo-Tomas, Baguio, N. Luzon (Philippines) (× 9,5) ; 12. Armure ♂ d'*A. herbuloti* n. sp., même localité (× 8,5).

Acanthoplusia herbuloti est très probablement un endémique de Luzon.

Je dédie bien cordialement à M. Cl. HERBULOT (Paris) cette espèce, car c'est grâce à lui que j'ai pu me procurer de nombreux et très intéressants *Plusiinae* des Philippines.

J'exprime mes biens vifs remerciements aux entomologistes qui m'ont confié ou cédé les *Plusiinae* objet de cette note, avec un important matériel de Sumatra et de Luzon : le Dr. E. DIEHL (Dolok-Merangir, Sumatra), le Dr. L. KOBES (Goettingen), MM. Cl. HERBULOT (Paris) et J. POULARD (Lyon).

Laboratoire d'Entomologie, Muséum National d'Histoire naturelle,
45, rue de Buffon, 75005 Paris.

UNE ESPECE NOUVELLE DE LELEUPIDIINI D'ASIE : COLASIDIA GERARDI N. SP. DE BORNEO (COLEOPTERA - CARABIDAE)

par Georges-G. PERRAULT.

La tribu des Leleupidiini, voisine des Zuphiini, a été décrite en 1951 par BASILEWSKI pour une espèce d'Afrique Orientale, et en 1954 il décrivait la première espèce d'Asie, trouvée en Malaisie. Cette tribu s'est révélée depuis largement répandue en Afrique intertropicale, à Madagascar et en Asie, d'où plusieurs autres espèces ont été décrites par la suite. Compte tenu de cette distribution il ne serait pas étonnant que des espèces soient découvertes également en Amérique du Sud.

Il semble maintenant établi par de nombreuses observations que ces espèces vivent dans l'humus forestier, ce qui explique qu'elles n'aient été découvertes que tardivement, mais il est certain que, dans la mesure où le tamisage d'humus se généralise parmi les collecteurs en zone tropicale, de nombreuses espèces nouvelles seront découvertes et la distribution géographique de la tribu devrait cesser d'apparaître dispersée.

L'usage de cette technique au Sabah (N. Bornéo), sur les pentes du Mont Kinabalu, a permis à mon frère, le Dr Gérard PERRAULT, de récolter un spécimen de cette tribu représentant une espèce inédite, ce qui étend considérablement la distribution de la tribu en Asie d'où l'on connaît maintenant huit espèces : Himalaya : 2 ; S.-O. de l'Inde : 2 ; Malaisie : 1 ; Nouvelle Guinée : 2 ; Bornéo : 1.

Compte tenu du petit nombre d'espèces actuellement connues : une quarantaine, la classification de cette tribu reste précaire. Cependant, on constate que les espèces asiatiques se séparent en deux groupes en fonction de la forme des antennes. Les quatre espèces de l'Inde, deux appartenant au genre *Gunvorita* (Landin) de l'Himalaya, et deux autres récemment décrites du sud-ouest de l'Inde et placées dans le genre *Paraleleupidia* (Basilewski) (Mateu, in litt.), possèdent des antennes dont les articles intermédiaires sont nettement allongés et apparaissent, si on prend comme référence la révision de BASILEWSKI (1953), proches des *Paraleleupidia* africains, tandis que les trois espèces appartenant au genre *Colasidia* (Basilewski) décrites de Malaisie et de Nouvelle-Guinée, possèdent, ainsi que la nouvelle espèce, des antennes monoliformes, ce qui les place à côté des *Leleupidia* africains. En m'appuyant sur ce caractère, et dans l'attente d'une révision générique de la tribu, qui me paraît nécessaire mais que je ne suis pas en mesure d'entreprendre actuellement, je placerais la nouvelle espèce, que je dédie à mon frère qui l'a découverte, dans le genre *Colasidia*.